



Accompagner les parents de jeunes enfants : la migration comme point aveugle de la politique

Séance du 11 février 2021

Claire Mestre, psychiatre-psychothérapeute et anthropologue, Responsable de l'unité de consultation transculturelle du CHU de Bordeaux, Rédactrice en chef de la revue L'autre, cliniques, cultures et sociétés

La consultation transculturelle travaille en étroite collaboration avec l'association Ethnotopies dont je suis la Présidente. Les actions de soin et de prévention sont donc institutionnelles et associatives



Introduction

- On trouve des travaux disparates sur le thème parentalité et migrations. Elles sont issues de travaux psychologiques, sociologiques et d'associations. Il y a peu ou pas de recherches systématiques comme au Canada par exemple, pays de migration. Les recherches sur la parentalité en termes d'inégalités concerne surtout la pauvreté. Or, la parentalité en migration ne peut pas s'appréhender sous le seul prisme de la pauvreté, même si globalement les familles étrangères et migrantes sont sur-représentées parmi les familles pauvres.

- Le phénomène migratoire est aussi très hétérogène de même que les statuts des migrants. La population immigrée est composée par les regroupements familiaux, les demandeurs de protection de la Convention de Genève, les réfugiés, les « clandestins » ou sans papier (déboutés du droit d'asile néanmoins pas forcément des migrants économiques).

C'est une classification étatique des populations migrantes. Dans la réalité, les parcours, quelles que soient les décisions de départ, sont très longs avant de trouver une stabilité en France.



Une accumulation de vulnérabilités pour les familles migrantes

1-Les plus vulnérables, les populations dites « sans papiers »

En novembre 2017, le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, a estimé à 300 000 le nombre d'étrangers en situation irrégulière vivant en France, soit 0,5 % de sa population.
(Ministère de l'intérieur <http://www.observationsociete.fr/population/combien-de-sans-papiers-en-france.html>)

Les liens à l'administration déstructurent les liens de famille par la précarisation et la rupture des liens intrafamiliaux.

Frédérique Fogel, *Parentés sans papier*. Editions Dépaysage, 2020.

Pascale Jamouille, *Par-delà les silences, Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*. La découverte, 2013



2-Vulnérabilité à la naissance de l'enfant

Vulnérabilité des grossesses : sur-représentation des femmes migrantes pour la mortalité et la morbidité, de même pour les bébés. Sont en cause l'accès aux soins, la question linguistique.

Importance des risques de dépression du pré et du post partum (Betty Goguikian-Ratcliff en Suisse, à Genève)

3-Solitude et isolement

« Un bébé seul ça n'existe pas », Winnicott bien sûr, mais aussi Bernard Lahire, *Enfances de classe*, Seuil, 2019, il lui faut tout un environnement familial

Absence des co-mères (Marie Rose Moro) et des familles dans la migration

Contrainte de la solitude due à l'individualisme (ne compter que sur soi-même)

4- Forte prévalence de la monoparentalité.

Beaucoup de femmes seules (instabilité conjugale, abandons par les hommes)

Il faut par ailleurs souligner l'absence de travaux scientifiques (et de projets) sur les pères migrants lors de la naissance de l'enfant et de leur « engagement paternel » (Lamb) (Mestre et Fort-Jacques) contrairement au Canada

5-Défaut de la présence du livre dans l'environnement

Comme ouverture à la culture écrite en général et symbole par excellence de la culture savante



La différence sociale devient précocement une hiérarchie sociale

Les inégalités sociales sont très précoces, dès la grossesse, et elles deviennent immédiatement des obstacles et des expositions à des dangers, des difficultés, des souffrances. Elles sont également intériorisées par les adultes et les enfants.

Elles deviennent les facteurs d'une hiérarchie culturelle, linguistique et « raciale ».

La question du bilinguisme.

Est bilingue l'enfant qui parle des langues européennes, est « allophone » celui dont on ignore les potentialités linguistiques. L'insécurité linguistique est précoce (Christine Hélot)

L'enfant apprend dès la maternelle qu'il est « noir » pour désigner sa couleur de peau marron (pas de travaux mais de nombreux témoignages). Cette couleur et la texture des cheveux sont associés au mauvais. (Film *La ligne de couleur* de Laurence Petit-Jouvet)

Les migrants font l'apprentissage d'une intégration qui est le plus souvent une « assimilation » qui oblige à un effacement du passé qui génère de la honte,



Le risque transculturel (Marie Rose Moro)

1-Modification du rôle des parents dans la migration et changement des rapports de couple,

La migration favorise les femmes

Risque d'inversion des générations : les enfants deviennent les parents de leurs parents

2-Les transmissions culturelles sont hypothéquées

par le défaut du groupe (la solitude menaçant les transmissions), par l'injonction de la société d'accueil d'effacer les particularités ou l'histoire personnelle et générationnelle (Pascale Jamoulle)

Modifications des techniques de maternage (Blandine Brill, Jacqueline Rabain-Jamin)

Perte d'un patrimoine culturel, ex les berceuses (film d'Eric Tollitecci, *Les berceuses*)

3-Le risque des transmissions traumatiques est maximal

Lorsque les familles ont connu la guerre et/ou des migrations dangereuses. Les bébés eux-mêmes peuvent naître pendant le périple migratoire qui dure parfois plusieurs années.

Or, la culture est importante, non pas comme pratiques et/ou représentations réifiées mais comme des réserves de vie (Freud) qui aident à faire face à l'adversité. Elle est un métissage entre des cultures : les leurs, les nôtres. Elle est d'importance dès la conception de l'enfant.



Les liens aux institutions : un facteur potentiel de vulnérabilité

1-Du côté des institutions

Les femmes surtout rencontrent la société française par ses institutions publiques : l'hôpital (naissance) puis les PMI.

Les PMI sont d'une grande importance (Christine Davoudian)

Les crèches

L'école

On connaît la double valence des institutions avec des risques et des avantages

Les risques :

Injonctions contradictoires, avec des normes excluantes, des préjugés, risque de « conflits de maternage » (Hélène Stork)
« Parentalité positive » qui met beaucoup l'accent sur le rôle des parents, et pas sur celle de l'Etat et des violences institutionnelles

Insécurité linguistique (Christine Hélot)

Silenciation des enfants et des parents, qui effacent leurs particularités

Préjugés

2-Du côté familles, souvent non représentées institutionnellement

Elles attendent beaucoup des institutions qui les protègent et sont les garants de la réussite de leurs enfants. Les écoles maternelles et les crèches sont des repères importants. (Rôles de parents d'élèves lors de privatisation d'hébergement). Les familles font d'énormes efforts pour ne pas changer les enfants d'école malgré l'instabilité des hébergements.

Néanmoins, en dehors de la PMI et de l'école, il y a un défaut de lieux de mixité sociale, (LAEP).



3-Relation institutions-parents

Attente mêlée de craintes, risque de malentendus

Exemple pour la petite enfance

Pratiques de prestige et injonction médicale peuvent occulter d'autres pratiques : ex. l'allaitement, le doudou, le co-dodo...
Les malentendus peuvent porter sur le fait : de parler aux bébés, de jouer avec eux, sur le regard et les pratiques corporelles.
Les jugements sont porteurs de dé et de disqualification portant sur la langue, la relation au corps, l'éducation.

Les enfants peuvent se montrer silencieux voire mutiques à l'école.

Les parents peuvent être en difficultés devant les enseignants et les professionnels, avec retrait ou bien exacerbation.

4-Rôles des associations

« Le réseau associatif incarne la plasticité cérébrale de nos institutions » Silvine Giampino

L'Etat confie de longue date la question de « l'intégration » des migrants aux associations (FAS) (Jean-Louis Lavielle)

Actuellement c'est le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) qui permet les financements d'aide à la parentalité de façon non spécifique pour les migrants. D'autres financements comme la politique de la ville, ceux des Conseils départementaux, Mairies, ARS n'ont pas toujours pour priorité la petite enfance (variable selon les années, appel d'offres...)

Cependant, deux effets des crises actuelles successives : une diminution des financements et la présence de structures d'économie solidaire qui n'ont pas les mêmes objectifs, ni la même gestion que les « petites » associations.

Rôle des mécénats et des financements privés (Fondation de France).

Il est à signaler que des initiatives associatives sont nées des nouveaux métiers propres à assouplir les liens aux institutions publiques : les interprètes en milieu médical et social (HAS) et les médiateurs.



Les expériences transculturelles : une culture de l'hospitalité

Elles se font grâce à des expériences locales, par des associations et des collectivités engagées qui connaissent bien ces populations

Travail sur l'accueil des lieux, sensibilité à l'altérité

Exemples :

L'ouverture des écoles aux parents (quand les populations les plus riches « importent » l'école chez eux)

Des interprétariats sur les lieux

L'ouverture de crèches à des horaires adaptés (travail nocturne des femmes)

Des lieux de médiations culturelles permettant l'accès aux lieux de culture, au livre avec lecture partagée (Agence quand les livres relient)

Des expériences collectives et de mixité sociale

Les formations : le professionnel comme « tiers instruit », rôles des formations universitaires et associatives

Les objectifs :

1-Réflexivité sur ses pratiques professionnelles avec leur dimension historique et l'apport des sciences humaines

2-Ouverture aux pratiques de maternage et de la petite enfance, au développement moteur des enfants, à l'affiliation religieuse, à l'importance de la langue maternelle (l'hospitalité dans la langue : Paul Ricœur, Christine Hélot, Claire Mestre)

3-Connaissance des contextes de vie (difficultés de séparation)

4-Adaptation des outils d'observation

5-Importance du travail en réseau, de la pluridisciplinarité

6-Appui : supervision et analyse des pratiques



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

